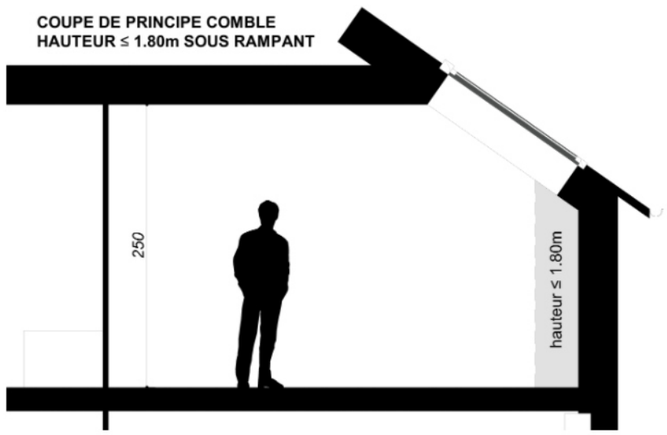
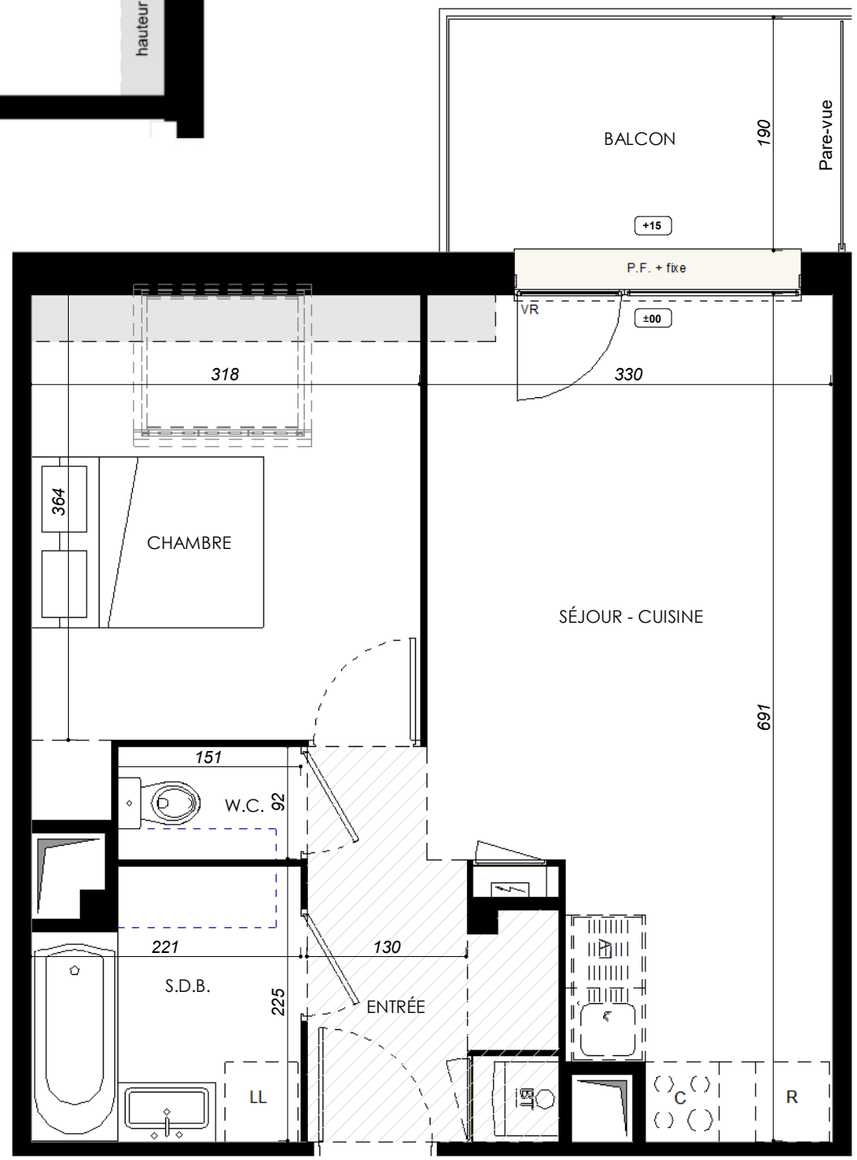
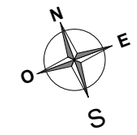






LOI ELAN
Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018. Sa conception permet la distribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples. Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LÉGENDE : P.F : Porte Fenêtre / F. : Fenêtre / F.A.V : Fenêtre Allège Vitrée / V.R. : Volet Roulant / T.E. : Tableau Électrique / PL. : Placard / CUI. : Cuisson / R. : Réfrigérateur / L.L. : Lave Linge / Soffite, faux-plafond / Hauteur <1.80m / Niveau +15

NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.

KAUFMAN BROAD

HORIZON EST

rue du Bief du Moulin
21600 - LONGVIC

2 pièces - 2202
Bâtiment 2, 2ème étage



Surfaces	Habitables	Au sol
RECEPTION DONT :	24.90 m²	25.10 m²
Entrée + Pl.	*4.40 m²*	
Séjour / Cuisine	*20.50 m²*	*20.70 m²*
Chambre	10.80 m²	12.00 m²
Salle-de-bain	4.60 m²	4.60 m²
W.C.	1.40 m²	1.40 m²
TOTAL	**41.70 m²**	**43.10 m²**
BALCON		6.00 m²

0 0.5 1 2 3
Echelle : 1/50ème

AAGROUP

indice 1 | 23.06.2026